

au vil et vieux moyen : " C'est un ambitieux, c'est un député, c'est un jaloux.... " disent les endormeurs et les manipulateurs.

Nous avons dit plus haut notre pensée sur les ambitions de M. Lebeuf; nous ajouterons, en appuyant, qu'en maintes circonstances très remarquables, il a refusé des faveurs publiques plutôt que de causer des embarras à son parti ou à des co-partisans de marque. Une réminiscence entre vingt.

Un jour, M. Beausoleil était leader au Conseil de Montréal. Par ce fait, l'élément libéral s'y trouvait chez lui, ce qui a bien son importance, on l'admettra, quand il s'agit d'une administration dont le budget dépasse celui de la province de Québec. Or, quand vinrent les élections, la candidature contre M. Beausoleil fut offerte à M. Lebeuf; la requête qui lui fut présentée était signée par au delà des deux tiers des contribuables d'influence reconnue, M. Lebeuf refusa, car le parti et ses intérêts se trouvaient indirectement en jeu et l'hon. Wilfrid Laurier, lui-même, télégraphia à notre ami pour le prier de se sacrifier; ce qu'il fit.

Parmi les éclabousseurs de cet homme combien y en a-t-il qui agiraient de même ?

Les partisans de M. Lebeuf sont nombreux. Il est le favori des clubs où survit la liberté de pensée et de parole. La jeunesse aime ce brave et vigoureux champion de la cause; elle se le donne comme interprète dans les grandes circonstances, comme l'autre soir encore, au Club National.

Ah ! le Club National ! . . . Il a bien

dégénéré depuis 1888, depuis la présidence de M. Lebeuf.

A cette époque, c'était à Québec que des agioteurs décroussaient le parti et le pays. M. Lebeuf éleva la voix, fit entendre d'énergiques protestations. Feu Mercier, mal conseillé, répondit par un *ultimatum*. Il chargea MM. Poirier et St. Jean d'intimer au Club National l'ordre de décapiter son président. Les représentants du despote et leurs caudataires se portèrent en masse vers le lieu de réunion. M. Lebeuf les y attendait avec ce calme et cette énergie dont il est invariablement coutumier. Pendant quatre heures il soutint le feu; il prit l'offensive presque au début et ses adversaires furent défaits au vote.

Pour l'endurance, le franc-parler et le sain libéralisme, nous ne lui avons connu qu'un pareil : M. Gagnon, ancien député de Kamouraska, et, encore ! celui-ci, pris de fatigue, ne s'est-il pas réfugié dans un shérifat ? . . .

M. Lebeuf aime sa profession. Son esprit méthodique et un grand sens pratique en ont fait un avocat heureux, recherché du public et estimé du Banc. Son nom est attaché à plusieurs causes célèbres, notamment celle de Sauvalle *versus* Tardivel, où fut débattue une si délicate et subtile question, et le retentissant procès de Tarte *versus* Grenier, au cours duquel il déploya si brillamment ses qualités d'analyste de preuve.

M. Lebeuf apporte à la barre les qualités qui le distinguent sur l'autre champ, et il est particulièrement noté pour ce que nous appelleront très bien : sa fidélité au client.
